

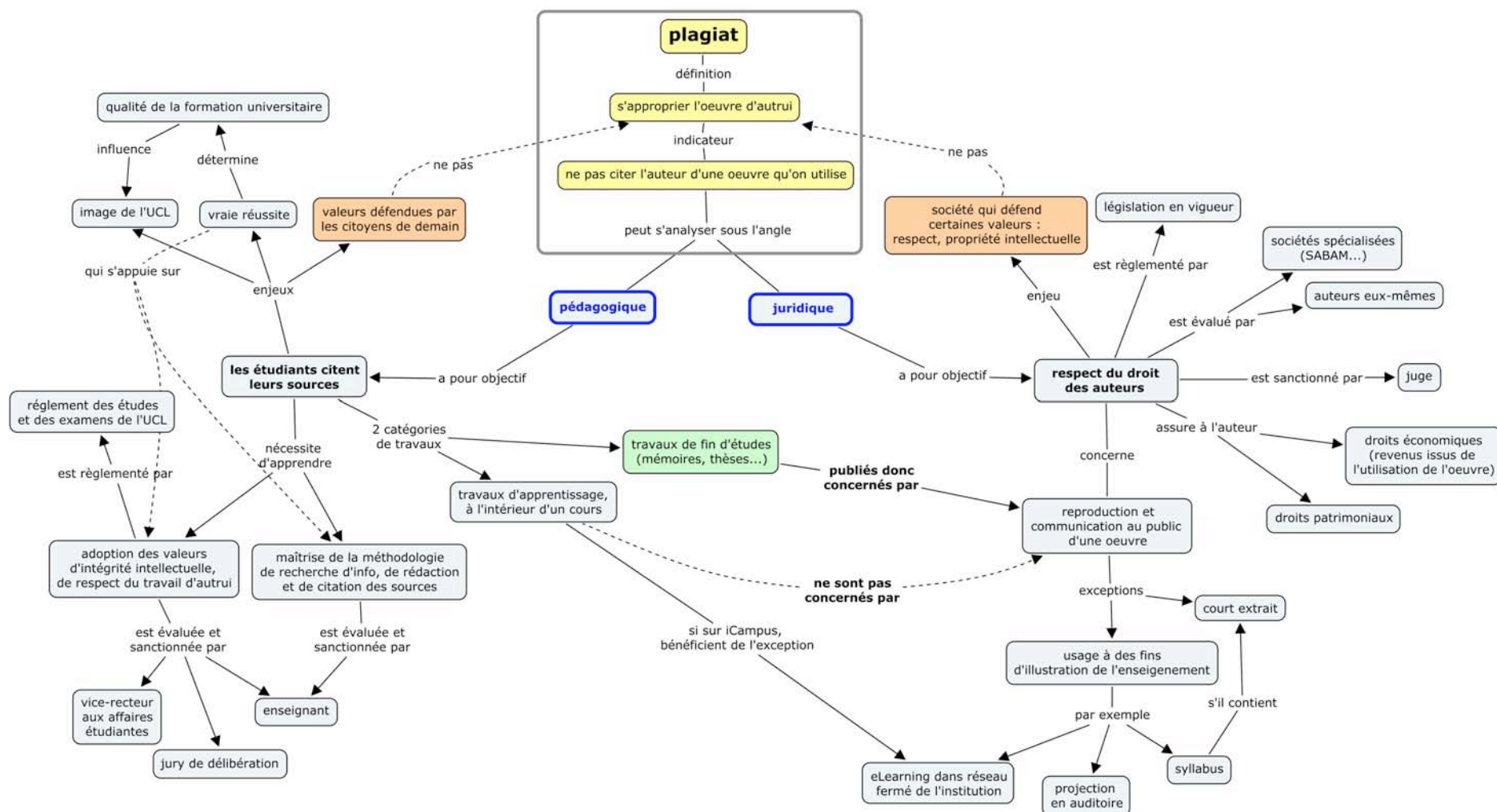
FDP « Le plagiat dans les e-productions des étudiants : importance, prévention et solutions pour l'Université » Annexes au rapport de synthèse

1. Plagiat et droit d'auteur : points communs et différences (carte conceptuelle)
2. Sept dimensions pour interpréter un cas de plagiat
3. Liste d'actions de prévention à envisager
4. Cahier des charges du logiciel de détection idéal

Annexe 1 : Plagiat et droit d'auteur : points communs et différences

Les problématiques du plagiat et des droits d'auteur se rejoignent par leur objet : l'appropriation en son nom propre d'une œuvre d'autrui, en omettant de citer l'auteur de l'œuvre, et par les valeurs qu'elles défendent. Cependant, elles posent un regard différent sur cet objet : l'approche juridique du plagiat a pour objectif d'organiser une vie en société où les auteurs voient leurs droits moraux et patrimoniaux respectés, l'approche pédagogique du plagiat s'attache à la qualité de la formation dispensée par l'université. Les travaux rédigés par les étudiants ne sont pas, pour la plupart d'entre eux, communiqués au public. Ils ne sont donc pas soumis à la législation relative au droit d'auteur. Néanmoins, il est important, pour la qualité de la formation des étudiants, de sensibiliser ceux-ci à l'importance et à la manière correcte de citer leurs sources d'information. Pour les mémoires et les thèses, cette importance est accrue, car ces documents, diffusés au public, peuvent porter atteinte au droit des auteurs.

Plagiat et droit d'auteur : points communs et différences



Annexe 2 : Sept dimensions pour interpréter un cas de plagiat

En fonction de ce qui est attendu (formation universitaire) :

En faveur d'une réaction sévère	En faveur d'une réaction clémente
<p>Document de fin d'études Mémoire, thèse. Travail d'intégration, censé faire la preuve des compétences universitaires de l'étudiant, y compris compétences en recherche d'information, en rédaction, et respect de l'intégrité intellectuelle. De plus, document diffusé (publié), ce qui met en jeu l'image de l'UCL et le respect des droits d'auteur.</p>	<p>Document d'apprentissage (interne à un cours)</p>
<p>Objectifs d'apprentissage non atteints Malgré le plagiat, ou à cause du plagiat, le travail ne correspond pas à ce que le professeur attend. Cela peut être particulièrement le cas si le cours vise des apprentissages méthodologiques (rédaction scientifique, recherche d'information...) ou si le professeur demande à l'étudiant de faire preuve d'originalité, d'esprit critique...</p>	<p>Objectifs d'apprentissage atteints Malgré le plagiat, le travail correspond à ce que le professeur attend, l'étudiant a développé les apprentissages annoncés, le plagiat est de peu d'ampleur, les sources utilisées sont de qualité, etc.</p>

En fonction de l'intentionnalité de l'étudiant :

En faveur d'une réaction sévère	En faveur d'une réaction clémente
<p>Plagiat organisé Achat d'un travail, rédaction par quelqu'un d'autre, camouflage du plagiat... Indicateur de l'intention de frauder : l'étudiant s'est organisé pour s'attribuer l'œuvre de quelqu'un d'autre.</p>	<p>Plagiat non organisé « bête » copier-coller, reformulation limite, mauvaise maîtrise des règles de citation...</p>
<p>Plagiat conscient Quand on l'interroge ou qu'on lui montre les passages plagiés, l'étudiant reconnaît qu'il savait qu'il faisait du plagiat.</p>	<p>Plagiat non conscient Quand on l'interroge ou qu'on lui montre les passages plagiés, l'étudiant tombe des nues, ne s'était pas rendu compte qu'il faisait du plagiat</p>
<p>Intention de frauder En faire le minimum et avoir les meilleures notes, vouloir tricher avec le système</p>	<p>« Bonnes excuses » L'étudiant a mauvaise conscience, il argumente qu'il a été pris de court avec les délais, qu'il s'est mal organisé...</p>
<p>Récidive</p>	<p>1^{ère} fois</p>

En fonction du contexte :

En faveur d'une réaction sévère	En faveur d'une réaction clémente
<p>Etudiant confirmé Il a déjà eu, dans son parcours, une formation méthodologique, il connaît la discipline traitée, l'acculturation universitaire est censée accomplie.</p>	<p>Etudiant novice Il n'a pas encore eu de formation méthodologique, découvre une nouvelle discipline, n'est pas encore habitué à la rédaction universitaire... Les normes universitaires pourraient ne pas encore être connues... Acculturation pas encore assurée.</p>

Annexe 3 : Liste des actions de prévention à envisager

	<i>Actions envers les étudiants</i>	<i>Actions envers les enseignants</i>	<i>Action envers l'institution (UCL)</i>
Pour favoriser la qualité des sources	<ul style="list-style-type: none"> Mettre à la disposition des étudiants le tutoriel Infosphère et y intégrer un chapitre spécifique sur le plagiat. 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les enseignants à la complexité, pour des étudiants en début d'études, de rechercher des sources de qualité. Leur suggérer de <ul style="list-style-type: none"> ○ Limiter leurs demandes en matière de recherche de sources ○ Proposer une série de références à manipuler (lire, choisir les passages, citer les passages...) plutôt que de laisser chercher les étudiants ○ Indiquer le moteur de recherche à utiliser (périodiques, livres en bibliothèque...) ou limiter les sources admises pour un travail donné ○ Focaliser leurs consignes sur la citation des sources plutôt que sur la recherche de sources Sensibiliser les enseignants à l'utilité de demander plusieurs versions successives d'un même travail : cela force les étudiants à se mettre à travailler plus tôt, à répartir leurs efforts dans le temps, et cela donne l'occasion au professeur de signaler les passages non correctement cités, dans un but formatif. 	<ul style="list-style-type: none"> Instaurer une information sur la recherche d'information et sur le plagiat, à chaque début d'année, pour tous les étudiants. Ainsi, au fil des années, les étudiants entendent cette information à titre de rappel. Information donnée dans les auditoriums, par exemple par un formateur des BIUL. Instaurer une formation à la recherche d'information en Bac 1, pour tous les étudiants, en collaboration avec les BIUL. Instaurer des actions de formation successives, à chaque année d'études. Ces formations pourraient aller chaque fois un peu plus loin, et rappeler les acquis de l'année précédente. En dernière année, la formation se focaliserait sur le mémoire, qui soulève le plus d'enjeux en termes de plagiat.
Pour	<ul style="list-style-type: none"> Créer un site de ressources pour les 	- Inviter les enseignants à expliciter leurs	Former les étudiants à l'utilisation de

<p>favoriser la qualité de la rédaction – une rédaction qui cite ses sources</p>	<p>étudiants, avec des exemples de bonnes et de mauvaises citations, des normes de citation, des canevas-type de travaux (rapport de stage, rapport de labo, synthèse de littérature, mémoire...)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Indiquer l'existence de MyEndNote on the web sur ce site de ressources. 	<p>critères de qualité pour les productions écrites. Les inviter à montrer des exemples (bonnes manières de faire) et des contre-exemples (ce qu'il ne faut pas faire).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inviter les enseignants à montrer la multiplicité des points de vue sur la matière qu'ils enseignent. Le fait qu'il y ait des points de vue différents justifie l'importance de citer l'auteur d'un point de vue. - Suggérer aux enseignants de demander des versions progressives du même travail, suivre régulièrement l'état d'avancement du travail (permet de donner des feed-back sur la qualité de la rédaction). - Suggérer aux enseignants de demander un portfolio avec des photocopies des sources utilisées et des notes de lecture. 	<p>MyEndNote web. Au moins les informer régulièrement, pour qu'ils sachent que ça existe avant de commencer un travail d'une certaine ampleur, le mémoire par exemple.</p>
<p>Pour favoriser des valeurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Suggérer aux étudiants de placer une phrase, au début de leur travail, à travers laquelle ils s'engagent sur l'honnêteté intellectuelle de leur travail. 		<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer le plagiat (et ses sanctions) dans le règlement des études. - Instaurer une phrase d'engagement sur l'honnêteté intellectuelle, à rédiger par l'étudiant en début de chaque travail écrit. Cela responsabiliserait l'étudiant, il devrait s'engager officiellement. - Organiser des séances d'information préventives, sur les fraudes et leurs sanctions, à chaque début d'année. Y donner des cas vécus, des exemples de fraude et de sanctions.

Annexe 4 : Cahier des charges du logiciel de détection idéal

Définition du plagiat	<ul style="list-style-type: none"> Le logiciel ne prendrait pas en compte les homologies liées aux citations entre guillemets, aux références bibliographiques... Il éviterait le plus possible les « faux positifs ». Le logiciel se concentrerait sur le niveau des paragraphes copiés, et non sur les suites de quelques mots.
Sources prises en compte pour la recherche d'homologies	<p>Pouvoir exclure de la recherche d'homologies :</p> <ul style="list-style-type: none"> sources d'information autorisées et même recommandées, dont les étudiants peuvent copier des extraits, par exemple, doctrine en droit <p>Inclure dans la recherche d'homologies :</p> <ul style="list-style-type: none"> sources payantes auxquelles l'UCL, ou certaines facultés, sont abonnées (revues scientifiques) mémoires et thèses travaux des autres étudiants de la même année et ceux des années précédentes (pour un cours donné)
Présentation des résultats	<ul style="list-style-type: none"> Après avoir scanné les travaux, le logiciel devrait attirer l'attention de l'enseignant sur certains travaux douteux (par exemple, avec un indice de couleur, « feu rouge »). Mais ne pas prévoir de « feu vert », car cela laisserait penser qu'un logiciel seul est capable d'évaluer un travail académique. Uniquement un signal d'attention sur certains travaux. Les résultats montreraient une comparaison (deux demi écrans) entre le travail de l'étudiant et les sources copiées, les paragraphes homologues étant surlignés en couleur. Page de résultat succincte, qui montre facilement, en un coup d'œil, les paragraphes copiés
Intégration à iCampus	<ul style="list-style-type: none"> Le logiciel devrait être intégré dans iCampus. En effet, les étudiants y déposent généralement leurs travaux écrits. L'enseignant ne devrait pas avoir à les déplacer dans un autre répertoire ou sur un autre site (principe d'économie) Il devrait y avoir un bouton sur iCampus qui permet de scanner tous les documents d'un répertoire, ou bien un document en particulier. Ce logiciel devrait être installé sur un serveur distinct de celui d'iCampus, car la charge pour scanner de très nombreux travaux serait lourde.
Paramétrage	<p>Prévoir un paramétrage à deux niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un niveau global, pour une institution (UCL ou par faculté ?) : sources à inclure dans la recherche (mémoires, thèses...) - un niveau individuel (paramètres de l'utilisateur, càd de l'enseignant) : sources autorisées, travaux des années antérieures...
Interface	<ul style="list-style-type: none"> - Outil rapide et léger, qui fait gagner du temps à l'enseignant - Interface intuitive - Pouvoir analyser des fichiers .doc, .pdf, .rtf, .ppt. Aussi des graphiques ? Prévoir aussi les formats open source. - Pouvoir surligner un passage suspect dans un document, et demander l'analyse de ce passage, en choisissant le moteur de recherche à utiliser (Google, base de données, travaux antérieurs...)